

COMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Souscriptions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|---|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Réclamation | : contact@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge | : pec@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Déclaration de Maladie : N° S19-0000480

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 11161 Société : RAN

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : BATTAZZI Melema Date de naissance : 12-12-71

Adresse : Rue Ahmed Chorfi, 10000 Casablanca

Tél. : 0668973635 Total des frais engagés : 10000 Dhs Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr KAMAL Abdellatif
Medecine Générale
Hay Idrissia, Rue 12 N° 258
(Prés de la Poste) - Casablanca
Tél. 0522 28 98 77/0561 61 38 58

Date de consultation : 3 12 2020

Nom et prénom du malade : BATAZZI Melema Age : 59 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le 06/12/2020

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

Le : 06/12/2020

MUPRAS
ACCUEIL

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires
3/12/20 A	1	150,-	DR. KAMAL Abdellatif Médecin Généraliste Hay Idriissia 1, Rue 12 N° 258 Casablanca Tél. 0522 28 98 77 / 0561 61 38 58
4/12/20 C	1	150,-	DR. KAMAL Abdellatif Médecin Généraliste Hay Idriissia 1, Rue 12 N° 258 Casablanca Tél. 0522 28 98 77 / 0561 61 38 58

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie MIMI Mme BENNANI Ilham Docteur En Pharmacie Rue 40 Drissia 1 - Casablanca Tél : 80.07.60	04/12/2020	348,00

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE CASA ANALYSIS Derb Sidi Bouzid 1 Angle Bd. Med VI - Casablanca Tél: 0522 8100 71 / Fax: 0522 8100 70	04/12/2020	B = 600	600,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

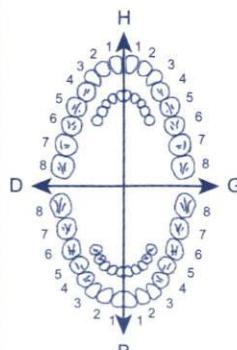
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le b

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
MONTANTS DES SOINS				
DEBUT D'EXECUTION				
FIN D'EXECUTION				
COEFFICIENT DES TRAVAUX				
MONTANTS DES SOINS				
DATE DU DEVIS				
DATE DE L'EXECUTION				

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553



(Création, remont, adjonction)

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur KAMAL Abdellatif

MEDECINE GENERALE

Ancien Médecin à l'hôpital Militaire

Hay Idrissia 1 Rue 12 N° 258

(Prés de la poste)

CASABLANCA

Tél. : 05 22 28 98 77

GSM : 06 61 61 58 58

Casablanca, le

الدكتور كمال عبد اللطيف

الطب العام

طبيب سابق بالمستشفى العسكري

حي الإدريسي 1 الزنقة 12 الرقم 258

(قرب مكتب البريد)

هاتف العيادة : 05 22 28 98 77

المحمول : 06 61 61 38 58

الدار البيضاء، في 4 - 12 - 2020

19,80 ~~VF Bonvouloir Maroc~~
19,80 ~~ORIGIN~~
55,00 ~~E. Alain 50~~
25,00 Drill A 83 mm
58,40 Effacer 1
10,30 Delipon 562
140,00 Dr KAMAL Abdellatif
348,00

Dr KAMAL Abdellatif
Medecine Générale
Hay Idrissia, Rue 12 N° 258
(Prés de la poste) Casablanca
Tél. : 05 22 28 98 77
GSM : 06 61 61 58 58

MINA
Ministère de la Santé
Casablanca

LOT: 191437
PER: 09-24
PPV: 95,00 DH

LOT: M0614
EXP: FEV 2022
PPV: 19,30 DH

EFFIPRED® 20 mg

PPV: 58DH40
EXP: 11/2022
LOT: 98025 4

PPV: 10DH30
PER: 11/22
LOT: 12599



PPV (DH): 25,00

LOT N°:

UT. AV. :

Drill

Toux sèche

ADULTES
sans sucre

PPV (DH):

LOT N°:

UT. AV. :

LOT: 191564
PER: 04-2022
PPV: 40,00 DH

Docteur KAMAL Abdellatif

MEDECINE GENERALE

Ancien Médecin à l'hôpital Militaire

Hay Idrissia 1 Rue 12 N° 258

(Prés de la poste)

CASABLANCA

Tél. : 05 22 28 98 77

GSM : 06 61 61 38 58

Casablanca, le

الدكتور كمال عبد اللطيف

الطب العام

طبيب سابق بالمستشفى العسكري

حي الإدريسي 1 الزنقة 12 الرقم 258

(قرب مكتب البريد)

هاتف العيادة : 05 22 28 98 77

المحمول : 06 61 61 38 58

دار البيضاء، في

3-12-2020

PCR

LABORATOIRE CASA ANALYSES

Derb Sadni, Rue 1 N°1, Angle

Bd. Med VI - Casablanca

Tél: 05 22 81 00 71 / Fax: 05 22 81 00 70

Dr KAMAL Abdellatif
Medecine Générale
Hay Idrissia 1 Rue 12 N° 258
(Prés de la poste) - Casablanca
Tél. : 05 22 28 98 77 / 06 61 61 38 58

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE CASA ANALYSES

FACTURE N° : 201200670

le 04-12-2020

Mme Mouna BAMOUSSE

Demande N° 2012040207

Date de l'examen : 04-12-2020

Analyses :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
	Détection du génome du SARS Cov-2 par RT-PCR (COVID19)	B600	B
	COVN	0	

Total des B : 600

TOTAL DOSSIER : 600.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : six cents dirham

Opération bénéficiant de l'exonération à la TVA sans bénéfice du droit déduction conformément
à l'article 91- VI- 1° du code général des impôts.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

LABORATOIRE CASA ANALYSES
Derb Sadni, Rue 1 N°1, Angle
Bd. Med VI - Casablanca
Tél: 05 22 81 00 71 / Fax: 05 22 81 00 70

N°1, Angle Avenue Mohamed VI et Rue N°1, Hay Sadni, 20520 Casablanca.

Tél : 0522810071 – Fax : 0522810070 – ICE : 0017145770000598 -
INPE : 093061331 – Patente : 37920299 – IF : 18806521 - CNSS N°: 4913762
Email : casaanalyses@gmail.com



Casablanca le 06-12-2020

Prélèvement du : 04-12-2020

Référence : 2012040207

Edition : 06-12-2020

Médecin

Mme BAMOUSSE Mouna
Né(e) le : 12-12-1971 (48 ans)
Code Patient 1804240030

BIOLOGIE MOLECULAIRE

Détection du génome du SARS Cov-2 par RT-PCR (COVID19)

(*KitGeneFinder COVID-19 Plus Real Amp*)

Origine du prélèvement:

Naso-pharyngé

Conclusion:

Recherche NEGATIVE : Absence de l'ARN du virus
SARS-Cov-2

Un résultat de PCR négatif n'élimine pas le diagnostic. A confronter au contexte clinique et radiologique.

Au vu de la prévalence actuelle de circulation du SARS-CoV-2 (COVID19), un résultat négatif doit être interprété avec prudence.

En présence de symptômes cliniques significatifs, le maintien de mesures de protection reste recommandé.



*LABORATOIRE CASA ANALYSES
Derb Sadni, Rue 1 N°1, Angle
Dr. Hind EL GUERMAI KHALIL
Tél: 05 22 81 00 71 / Fax: 05 22 81 00 70*

Horaires d'ouverture : Lundi au Vendredi : 7h30 - 19h00 / Samedi : 8h00 - 13h30

رقم 1، زاوية محج محمد السادس و زقة رقم 1، حي السدني الدارالبيضاء
N°1, Angle Avenue Mohamed VI et Rue N° 1, Hay Sadni, 20520 Casablanca

Tél.: 05 22 81 00 71 - Fax : 05 22 81 00 70 - Email : casaanalyses@gmail.com

ICE : 001714577000059 - Patente : 37920299 - CNSS: 4913762 - IF : 18806521 - INPE : 093061331